

Sorginak

Au XVII^{ème} siècle, le Pays Basque connaît une guerre entre la France et l'Espagne et des périodes de famines et de peste. Le christianisme y est très répandu et bien vivant. Les femmes vivent souvent seules avec leur enfants car les hommes marins ou soldats sont très absents. Cette indépendance déplaît au clergé. De plus, au Pays Basque la femme (anderea) qui évoque la nature est représentée sous forme de bouc alors qu'ailleurs en Europe ce dernier est le symbole du diable.

Tout est en place pour que se déroule bientôt en terre du Labourd, le plus grand procès en sorcellerie du XVII^{ème} siècle.



Gravure issue du livre de Pierre de Lancre (1622)

Des femmes libres



Le sabbat des sorcières
Francisco de Goya

Entre le XIV[°] et XVII[°] siècles, les femmes basques ont une vie dure car elles sont souvent seules. Elles sont indépendantes. Elles jouent un rôle politique en siégeant au Biltzar (assemblée du Labourd) et prennent des décisions pendant que les hommes chassent la baleine ou vont à la guerre. Comme elles ont des connaissances sur les plantes et les soins, transmises de femmes en femmes, elles sont accusées de sorcellerie. Elles pratiquent des accouchements (sorgin = faire naître en basque) et des avortements. Elles se rassemblent dans des lieux (Akelarre) comme les grottes de Zugarramurdi à côté de Sare, où elles dansent lors de fêtes païennes considérées comme occultes et sataniques, et appelées Sabbat. Elles sont accusées de faire des cérémonies dans les églises alors qu'elles prient sur les tombes de leurs ancêtres qui, à cette époque, sont à l'intérieur.

Pierre de Lancre avait donc toutes les raisons pour accuser les femmes de sorcellerie.

Le procès de 1609 et Pierre de Lancre

Les prédicateurs et le clergé définissent la sorcellerie comme diabolique dès le XVI^{ème} siècle.

Des conflits entre St Jean de Luz et Ciboure éclatent en 1605, chaque clan s'accusant alors de sorcellerie en donnant de faux témoignages.

C'est en 1609 que la grande chasse au sorcière commence dans le Labourd. Le roi Henri IV charge alors Pierre de Lancre (magistrat au Parlement de Bordeaux) de soumettre cette contrée frondeuse et de venir à bout de la sorcellerie en ces terres isolées. Ce dernier est accompagné de l'évêque pour procéder aux arrestations et aux interrogatoires. Le procès se déroule du 27 juin au 1^{er} novembre 1609, quatre mois durant lesquels 24 paroisses seront parcourues.

Un chirurgien est chargé de détecter sur le corps la marque du diable, qui prouve l'existence d'un pacte avec Satan. Ils interrogent et torturent 700 femmes dont 80 seront finalement accusées et brûlées sur le bûcher. Ce procès est joué d'avance. Les accusées parlent une langue différente, ce qui cause des problèmes de traduction. Pierre de Lancre est obsédé par le Sabbat et fasciné par la beauté de ces femmes qui ne peut venir que du diable. Il a par ailleurs la liberté d'agir en toute impunité, car les hommes, en cette période de pêche, sont absents. Il veut rétablir l'ordre coûte que coûte. De Lancre donne les noms de quelques unes de ces femmes accusées de sorcellerie et exécutées : Necato d'Hendaye « la plus effroyable des sorcières », Destail d'Urrugne reine du Sabbat, très belle et qui refusa le baiser du bourreau, Marie Bonne de Saint Jean de Luz dont l'exécution provoqua une émeute et Saubadine de Subiette, d'Ustaritz morte en prison à 80 ans.

Cet épisode marquera à jamais, les terres du Labourd. L'évêque de Bayonne interdit de parler et d'écrire sur le sujet dès 1614. Les archives seront brûlées et les sources peu fiables car présentant le seul point de vue du Tribunal. De Lancre ne sera jamais inquiété pour tous les crimes commis en ces terres.